

Retraites : retrait du plan Macron-Borne !

Le 10 janvier, la Première ministre, Mme Borne, a confirmé le contenu de la réforme des retraites :

- l'âge de départ légal est repoussé de 62 à 64 ans ;
- le passage à 43 annuités pour avoir une retraite à taux plein est accéléré ;
- les régimes spéciaux seront supprimés.

L'argument du gouvernement : les retraites sont en déficit. C'est un mensonge ! Elles sont excédentaires cette année comme l'an dernier.

La vérité ? Le gouvernement veut plus d'argent pour son budget de guerre et pour rembourser sa dette aux grandes banques.

De l'argent, il y en a ! Rappelons les 377 milliards d'euros inscrits dans la loi de programmation militaire pour les cinq prochaines années. Et aussi : les 600 milliards d'euros distribués aux capitalistes pour spéculer et licencier. Ou encore : les 80 milliards d'euros servis comme dividendes et rachats d'actions aux actionnaires du CAC 40 en 2022.

Il s'agit à présent de se préparer au combat. Pour être efficace, il faut l'unité sur des revendications claires. Et d'abord : aucune discussion sur « d'autres moyens de financer », retrait en totalité du plan Macron-Borne !

Aux dirigeants de leurs organisations, les travailleurs sont en droit de dire : « Ne tombez pas dans le piège qui vous est tendu par Mme Borne qui vous invite à poursuivre la "concertation". Une seule position permet de souder l'unité : on ne touche pas à ce qui existe, on préserve les régimes des retraites tels qu'ils sont, c'est la condition pour les améliorer demain. Ni amendable ni négociable, retrait en totalité de la réforme Macron-Borne ! ».

**Ni amendable ni négociable,
retrait en totalité de la réforme Macron-Borne !**

Travailleurs, pour en savoir davantage, n'hésitez pas à vous procurer auprès des diffuseurs de ce tract l'hebdomadaire **La Tribune des travailleurs**.